



TROPHÉES GRUES À TOUR

DOSSIER DE CANDIDATURE

PRÉSENTATION DES TROPHÉES GRUES À TOUR

DLR et CPMDG organisent la 5^{ème} édition des Trophées Grues à Tour afin de reconnaître les meilleurs professionnels du secteur, imprégné de beaucoup de noblesse, de fierté et de talents.

Cet événement a pour vocation de regrouper tous les acteurs de la profession. La cérémonie de remise des Trophées Grues à Tour se déroulera le dernier trimestre 2023.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DESCRIPTIF

Catégorie

« Le chantier de l'année »

Les entreprises ne peuvent présenter qu'un seul dossier par catégorie.

Participants

Ces trophées sont gratuits et ouverts à toutes les entreprises du secteur.

Période de qualification

Le chantier présenté doit avoir été réalisé entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 juillet 2023.

Constitution du dossier de candidature

Le dossier devra impérativement comprendre les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription et de description du dossier
- 10 annexes maximum pour illustrer la candidature (vidéo, photo, schéma, rapport de mission M2/M3... au format numérique)
NB : Merci de préciser les crédits photo
- Le logo de votre entreprise si elle en possède un

Le dossier complet sera à adresser à : Bernard Duponchel

candidature@trophees-gruesatour.fr

Une hotline d'accompagnement est à votre disposition du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h au 06.68.25.17.07

Sélection des dossiers

Le jury des Trophées Grues à Tour, présidé par Bernard Duponchel et composé de professionnels et d'institutionnels du secteur, sélectionnera les lauréats à l'occasion d'une réunion plénière.

Le jury est souverain pour ouvrir ou fermer une catégorie de trophées. Le président du jury se réserve la possibilité de pré-sélectionner les dossiers présentés aux membres du jury. Il se réserve le droit de contacter les candidats avant le jury final pour préciser les points facultatifs non renseignés.

Clôture des inscriptions

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'adresse candidature@trophees-gruesatour.fr, au plus tard le 31 août 2023. Tout dossier incomplet ou reçu après cette date pourra être refusé par le jury.

Promotion des résultats

Le jury sélectionnera un gagnant par catégorie. Les lauréats se verront remettre un trophée, et une gratification pour certaines catégories, lors de la cérémonie de remise des Trophées Grues à Tour qui se déroulera le dernier trimestre 2023. Les entreprises primées s'engagent à faire la promotion de leur résultat dans leurs publications, à travers leurs outils de communication.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à remplir ce formulaire d'inscription et le descriptif avec précision afin de donner toutes les chances à votre candidature de séduire le jury.

N'oubliez pas de renvoyer le dossier complet à l'attention de Bernard Duponchel avant le 31 août 2023 via l'adresse email : candidature@trophees-gruesatour.fr

Informations personnelles

ENTREPRISE*

PRÉNOM ET NOM DU RESPONSABLE DU DOSSIER*

ADRESSE*

FONCTION

TÉLÉPHONE

PORTABLE*

E-MAIL*

DATE*

CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE*

* champs obligatoires

Descriptif du chantier

MAÎTRE D'OEUVRE / MAÎTRE D'OUVRAGE*

LIEU*

PROPRIÉTAIRE DES GRUES

DATE DE MISE EN PLACE DU CHANTIER*

DUREE D'EXPLOITATION PRÉVUE OU RÉALISÉE

NATURE DU CHANTIER*

Logements, bureaux, bâtiments publics, ouvrage d'art ou d'infrastructure.

TAILLE DU CHANTIER*

Nombre de compagnons gros oeuvre, volume/poids de béton, de préfabriqués ou de structures métalliques mis en place.

TAILLE DE LA PART GRUE À TOUR*

Nombre de grues, hauteurs sous crochets, longueurs de flèches, capacités de levage totales

* champs obligatoires

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Durée d'utilisation (7j/7, 12h/jour, etc.), fiabilité attendue (astreinte technicien)

CONTRAINTES SPÉCIFIQUES

Environnement, limitations survol voisinage, situation météorologique, sous-sol...

* champs obligatoires